



# SYNDICAT CFTC TISSÉO

166, Route de St Simon 31081 Toulouse Cedex 1  
Tél : 05-62-11-29-87 Site : <http://cftctisseo.org/>

Objet : revendication FTC pour NAO 2011

Toulouse le 21 janvier 2011

Monsieur le Directeur Général  
Monsieur le DRH

Comme le prévoit la loi, (voir courriers inspecteur du travail des 27/09/2010, et 13/01/2011).

**27/09/2010** : Toutefois, sauf à prendre le risque de se voir reprocher une attitude discriminatoire vis-à-vis d'une section syndicale, le chef d'entreprise ne peut vous exclure d'une convocation à une réunion de simple information des organisations syndicales ni omettre de vous communiquer les informations devant être transmises au délégué syndical en application des dispositions du code du travail (Art. L2323-72, L2262-6 et R2262-2, L2323-57, L2323-36, L2323-38, L3123-3 alinéa 2, et LI441 du code du travail).

**Il peut au titre de son mandat formuler des revendications ou des réclamations auprès de l'employeur ou faire des propositions.**

**13/01/2011** : J'ai l'honneur de vous faire connaître que vous devez être invité au même titre que les organisations syndicales représentatives de l'établissement à participer aux réunions d'information.

Je vous demande par la présente de me convoquer, pour toutes réunions ou vous donnez des informations aux partenaires sociaux, y compris, pour les NAO.

Je sais que la loi ne me permet pas de négocier, mais vous êtes tenu de me donner les informations en même temps que vous les donnez aux autres organisations syndicales.

## Je vous transmets mon cahier revendicatif pour les NAO 2011 :

- Augmentation de la valeur du point de 1% au premier janvier 2011 soit le point à 8,7871€ Porté à 2,5% au premier juillet 2011, soit à 8,9176 €.  
Avec la même clause de sauvegarde appliquée lors des NAO 2010
- Prime vacances portée au coefficient 220 en tenant compte de la valeur du point corrigée (8,7001€) au premier janvier 2011, car c'est une valeur du point 2010.
- Création d'échelons supplémentaires pour les carrières longues. 11a et 11b.
- Revalorisation des primes samedi et dimanche.
- Elargir la mutuelle, et la prévoyance cadre à l'ensemble des maîtrises en 2011, première étape d'une généralisation pour l'ensemble du personnel, lors des NAO 2012 et suivantes.
- Création d'un DRC pour les catégories qui n'en bénéficient pas encore.
- Création de passerelles à 100% pour tous les reclassés.

Veuillez agréer, messieurs le DG, et Monsieur le DRH, l'expression de mes respectueuses salutations.

M Serge Marciano  
RSS Tisséo

SYNDICAT C.F.T.C.  
TRANSPORTS  
49, rue de Gironis  
31081 TOULOUSE  
Tél. 05 62 11 29 87